



11 novembre 2021

Cette cérémonie qui nous rassemble commémore l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale.

Ce conflit a été un traumatisme violent pour nos nations, nos sociétés, pour ceux qui ont combattu mais également pour celles et ceux qui n'étaient pas au front mais qui ont aussi subi cette guerre.

Beaucoup de ceux qui ont combattu sont morts au combat, mais encore plus nombreux sont ceux revenus marqués dans leur chair et dans leur esprit. Nous connaissons tous dans nos familles des aïeux ayant été touchés par cet épisode atroce et tragique.

Les poilus ont été des héros et tous ne le savaient pas, mais les femmes ont été des héroïnes. Car au-delà des clichés des mères effondrées et des veuves éplorées, ce sont elles, les femmes, qui ont continué à faire tourner l'économie dans les ateliers, les usines, les bureaux, dans les champs et dans les foyers.

Et elles en ont d'ailleurs été assez mal récompensées.

Beaucoup de ces soldats sont morts au combat, le nombre total des victimes de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale est estimé entre 8,5 millions et 10 millions de morts, rien que parmi les militaires. Et autant de morts parmi les populations. Et peut-être le double de blessés. Les chiffres sont effarants !

En France, des jeunes gens de tous les villages ont donné leur vie. Ici, 83 noms en témoignent, 83 noms de saillansons gravés sur notre monument aux morts.

D'autres plaques commémoratives dans le village témoignent de ces victimes, dans l'église où sont inscrits 50 noms et dans le temple.

J'en profite pour remercier ceux qui, pour le centenaire de l'armistice en 2018, ont travaillé à raviver la mémoire de ces 83 saillansons en élaborant des fiches nominatives pour chacun d'eux. Merci à M. Jean-Pierre Nicolas, M. Michel Morin, Mme Liliane Argoud et Mme Sylvaine Laborde du «Journal du Diois» qui ont travaillé en partenariat avec le Musée de Die et du Diois et avec la Mairie de Saillans, notamment avec Mme Christine Seux.

Et je voudrais rappeler qu'en cette année 2021, notre monument aux morts de Saillans a 100 ans.

C'est en effet en 1921 qu'il a été inauguré, comme d'ailleurs beaucoup d'autres. De 1918 à 1925, ce sont 30 000 monuments qui sont érigés en France. Entre 1919 et 1922, on comptait en moyenne trois inaugurations de monuments aux morts par jour.

Car par une loi du 25 octobre 1919, l'Etat proposait des subventions, établies en fonction du nombre de morts dans la commune et des ressources de celle-ci. Et seules une douzaine de communes françaises, sur 36 000, ne comptent pas de victimes de la Grande Guerre...

Ces monuments nomment les victimes, accordant ainsi à chaque mort au combat une identité propre de soldat et d'homme, une identification individuelle et nominative. Et parallèlement ils permettent une commémoration collective du conflit.

Ces monuments aux morts portent donc cette dualité et ils ont aussi comme fonction majeure de combler l'abysmale absurdité et absence de sens de l'après-guerre dans un pays où la jeunesse a été fauchée.

A Saillans c'est le maire de l'époque, Léon Aulès, maire de 1919 à 1925, qui a présidé à l'inauguration. Des photos, des articles de journaux et son discours en gardent la trace. A son origine, le monument, qui a toujours été implanté à son emplacement actuel n'était pas entouré, c'est quelques années plus tard qu'il a été bordé d'une grille et de 9 obus, symboles des combats.

Et c'est tout récemment que les piques de la grille ont été arasés pour la sécurité des enfants. Dans l'esprit de ceux qui l'ont fait, il n'était peut-être pas concevable que ce monument commémorant des victimes fasse des victimes...

Et depuis 1919, d'autres plaques commémoratives se sont ajoutées au monument, pour honorer d'autres victimes d'autres guerres :

- 20 noms se sont ajoutés, 20 soldats morts pendant la guerre de 1939-1945
- et 1 nom supplémentaire s'est encore ajouté plus récemment, celui d'un saillanson mort en 1961 pendant la guerre d'Algérie.

Car la der des ders, comme elle fut appelée, n'a malheureusement pas été la dernière ! Il est important que la nation se souvienne de ceux qui ont sacrifié leur vie pour elle, quels qu'en soient les enjeux et quelles qu'en soient les circonstances. Souvenons-nous du sacrifice des soldats et de l'engagement des civils.

Je vous remercie d'avoir participé à cette cérémonie qui leur rend hommage et contribué à ce devoir de mémoire.

François Brocard